

**RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

**Origine :** Demande de renseignements n° 1 de la phase 2 en date du 28 mai 2008

**Demandeur :** Régie de l'énergie

---

PLAN D'APPROVISIONNEMENTS GAZIERS

**Référence :** Gaz Métro-4, document 1, page 24.

**Préambule :**

*« Étant donné l'incertitude reliée à la présence de revenus résultant de l'extraction des liquides, aucun revenu n'a été projeté pour l'année financière 2009. »*

**Question :**

**9.1** Veuillez fournir la prévision 5/7 (5 mois réels, 7 mois projetés) de revenus pour l'extraction des liquides pour l'année financière 2008 en faisant l'hypothèse que l'Alberta Utilities Commission (AUC) n'aura vraisemblablement pas rendu une décision pouvant affecter l'année financière 2008.

**Réponse :**

Les revenus reliés à l'extraction des liquides et réalisés au cours des cinq premiers mois de l'année 2008 s'élèvent à 681 959 \$.

Si l'on pose comme hypothèse qu'aucune décision ne sera rendue quant au droit d'extraction des liquides d'ici octobre 2008, on peut projeter les revenus à 105 000 \$ par mois pour les sept mois restants.

Ainsi la prévision 5/7 s'élèverait à 1 416 959 \$.

**Question :**

**9.2** Veuillez présenter les revenus résultant de l'extraction des liquides pour les années 2005, 2006 et 2007.

**Réponse :**

L'historique des revenus reliés à l'extraction des liquides est le suivant :

2005	605 300 \$
2006	547 657 \$
2007	1 197 118 \$